

CITROËN ^ CX PRESTIGE
HAUTE PROTECTION



LA RESISTANCE ET LA SECURITE D'UNE VOITURE "HAUTE PROTECTION"

La CX Prestige "Haute Protection" comporte, par rapport aux limousines traditionnelles, un grand nombre d'aménagements qui assurent à ses passagers une protection efficace contre les agressions perpétrées à l'aide d'armes de poing.

Le tablier avant, le dossier de la banquette arrière, le pavillon et ses montants, les portières, les longerons, reçoivent un blindage spécial.

Les glaces latérales, le pare-brise et la lunette arrière sont en feuilleté spécial renforcé.

Les éléments mécaniques ayant à supporter le supplément de poids de la voiture et sur lesquels il est important de pouvoir compter en cas d'actes terroristes, bénéficient de modifications.

La liaison au sol est renforcée.

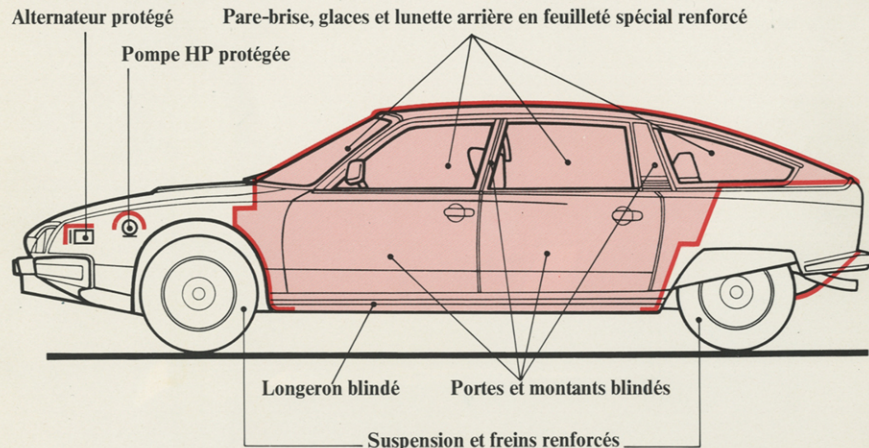
Les organes vitaux sont protégés.

Autres équipements

L'habitacle reste inviolable par condamnation électrique des portes commandée de l'intérieur.

La voiture est équipée d'un superclimatisation de type "pays chauds" recyclant l'air de l'habitacle, avec évaporateurs avant et arrière.

De plus, la CX Prestige "Haute Protection" est équipée d'un système d'alarme sonore et optique.



Zone protégée.

Le tracé rouge définit l'enveloppe de protection de l'habitacle et de certains équipements.

Pour des raisons de sécurité, les spécifications techniques du blindage de la CX Prestige "Haute Protection" ne seront communiquées qu'à l'acheteur et à lui seul.

Pour tous renseignements complémentaires, se mettre en relation avec le Service "Grandes Administrations et Marchés", Monsieur BRESSON (504.89.20).

CITROËN CX PRESTIGE HAUTE PROTECTION

C'est pour répondre aux attentes des personnalités de la vie publique, diplomatique ou des affaires, face à la montée de la violence dans la société moderne, qu'a été conçue la CX Prestige "Haute Protection".

Celle-ci offre à ses passagers une défense particulièrement bien adaptée.

Produite et commercialisée par Citroën avec le concours, pour la partie blindage, de spécialistes qualifiés, la CX "Haute Protection" conserve l'aspect extérieur et les qualités de la CX Prestige de série.

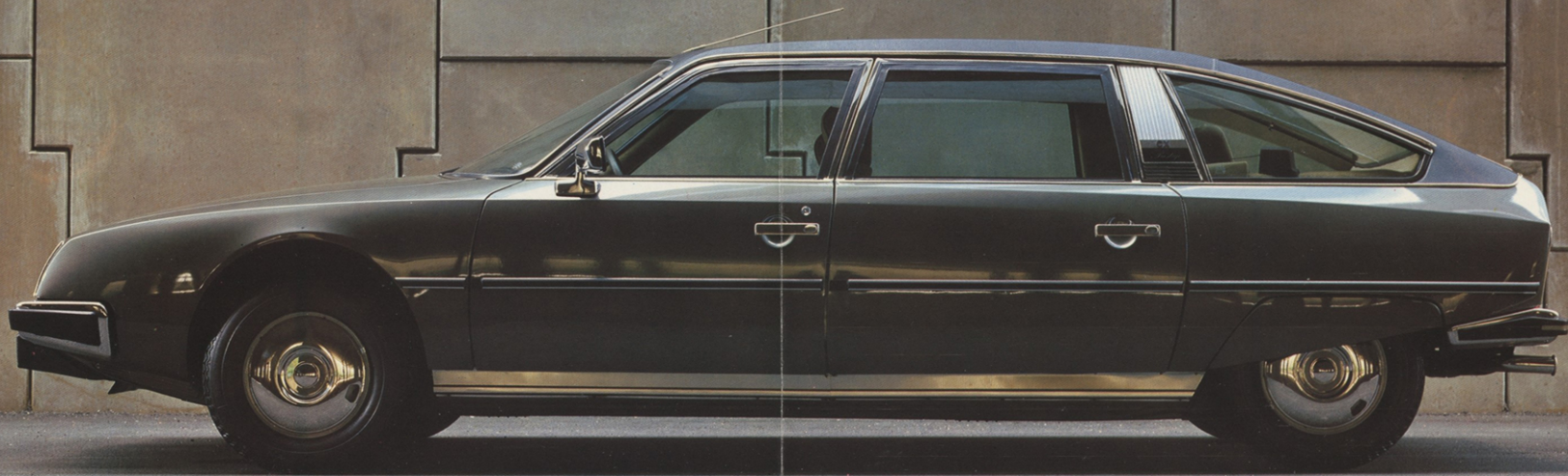
LE CONFORT ET LE RAFFINEMENT D'UNE CX PRESTIGE

En dépit des renforcements dont elle bénéficie, la CX Prestige "Haute Protection" reste avant tout une CX Prestige.

Le supplément de poids entraîné par les différents blindages n'a pratiquement pas de conséquences sur son comportement routier, sa tenue de route, son freinage, et ses performances.

L'utilisation de matériaux spéciaux de protection ne se fait pas au détriment de son luxe et de son raffinement intérieur, qui restent ceux d'une limousine de grande classe.

Elle ne se fait pas non plus au détriment de son aspect extérieur, que des personnes non averties ne peuvent distinguer de celui d'une CX Prestige de série.



L'appareillage de commande et la planche de bord : voyant de condamnation électrique des portes, contacteur de commande au pied de l'avertisseur sonore et du signal de détresse.

Le générateur électrique : alternateur 100 Ampères avec pont de diodes redresseur.

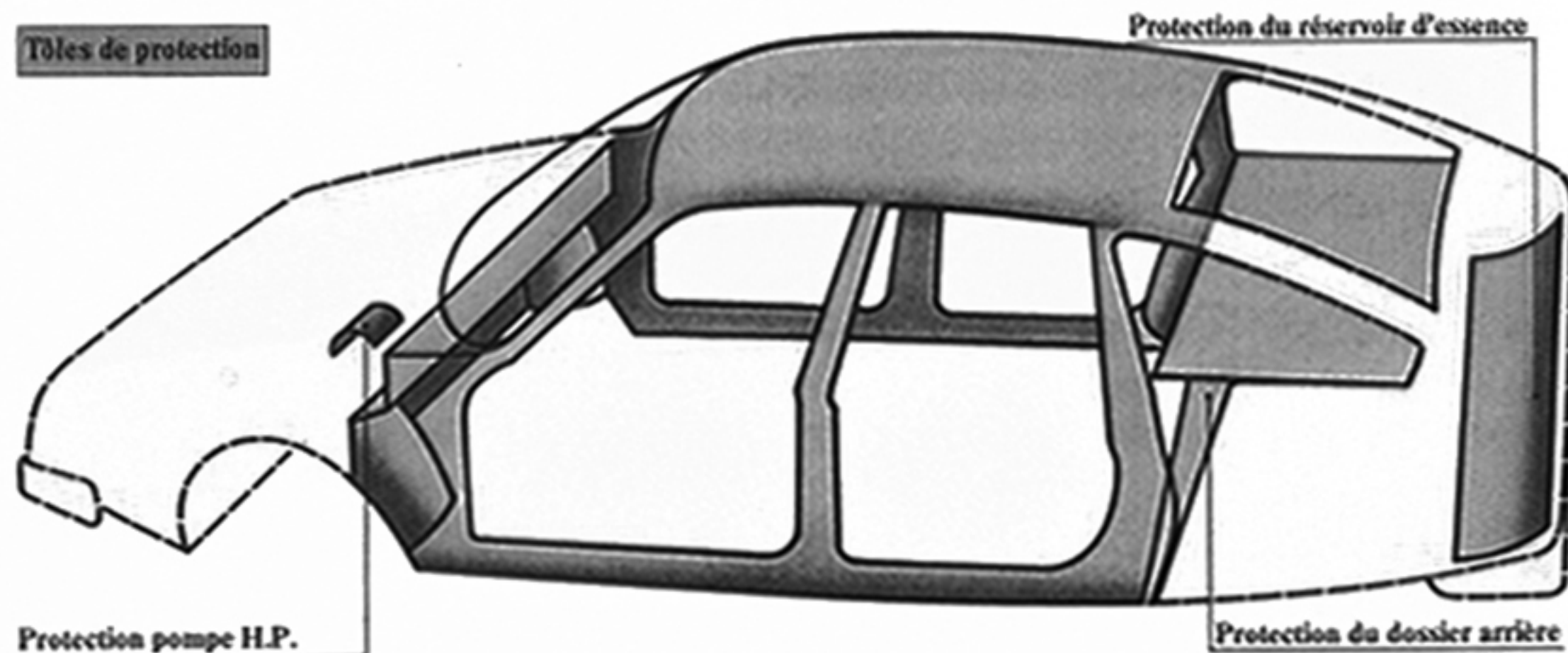
La garantie Citroën

En dépit du poids supplémentaire que représentent les différents éléments de protection, les qualités essentielles du véhicule d'origine ne sont pas modifiées. Citroën reste le maître d'œuvre de l'ensemble du processus de fabrication, et la CX Prestige Haute Protection bénéficie de la même garantie que la CX Prestige de série.

L'anonymat garanti par Citroën

Personne ne connaît la destination finale du véhicule lors de sa fabrication : celui-ci se voit attribuer, dès la commande, un numéro de code qui l'identifie sur les chaînes des usines Citroën comme dans les ateliers du carrossier. Le véhicule n'est personnalisé qu'au moment de la livraison.

**CITROËN  CX PRESTIGE
HAUTE PROTECTION**

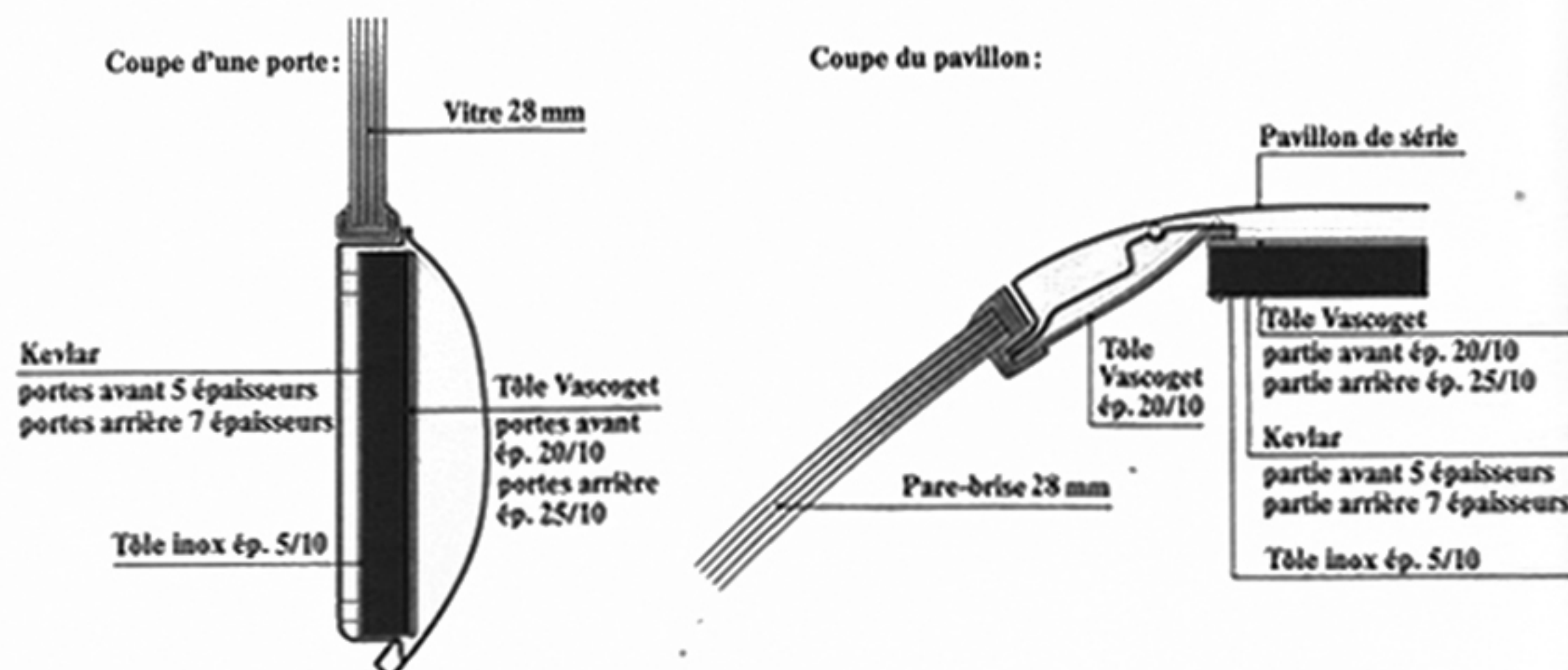


Les modifications de la carrosserie

L'habitacle est, dans sa totalité, doublé intérieurement d'une tôle en acier spécial traité "Vascoget" (1) d'une épaisseur de 20/10 mm dans la partie avant et de 25/10 mm dans la partie arrière.

Les tôles "Vascoget" des portes et du pavillon sont renforcées par un certain nombre de couches de "Kevlar" (2), cinq sur l'avant et sept sur l'arrière.

Ce revêtement est complètement intégré dans l'épaisseur de la carrosserie entre la tôle extérieure et l'habillage intérieur. Il reste totalement invisible, ce qui permet au véhicule de conserver intégralement son apparence première.



- (1) • "Vascoget": acier spécial au chrome molybdène et vanadium dont les structures cristallographiques possèdent une haute résistance mécanique à la pénétration.
 (2) • "Kevlar": fibres textiles aramidées dont les caractéristiques en font un complément naturel de l'acier: résistance à la traction, densité très faible, flexibilité, non corrosion, non conductibilité à l'électricité.

Les modifications des surfaces vitrées

Les glaces sont en verre feuilleté spécial de 28 mm d'épaisseur, à l'exception de la lunette arrière et des glaces de custode dont l'épaisseur est de 40 mm.

Leur implantation est aussi discrète que possible et reste difficilement décelable pour un œil non averti.

Les modifications des équipements

Certains équipements ont subi d'importantes modifications dont l'objectif reste toujours d'accroître le confort et la sécurité du véhicule et de ses équipements:

le confort, par l'adoption d'une super climatisation type "pays chauds". Derrière la banquette arrière, ont été installés un évaporateur et un pulseur supplémentaires. A la plus grande efficacité de la réfrigération, vient s'ajouter une meilleure circulation de l'air dans l'habitacle;

la sécurité, par la mise en place d'un système d'alerte lumineux et acoustique commandé par le conducteur;

la sécurité encore, par l'installation d'un verrouillage électrique simultané des quatre portes commandé par le chauffeur, chaque passager restant néanmoins maître du blocage ou du déblocage de sa propre porte.

Les modifications mécaniques et électriques

La CX Prestige Haute Protection accuse un excédent de poids raisonnable de 445 kg, répartis entre les tôles pour 245 kg, et les glaces pour 200 kg.

Afin de conserver l'exceptionnel comportement du véhicule, Citroën a modifié un certain nombre d'organes mécaniques:

L'essieu AV: bras inférieur avec rotule de 30 mm de diamètre, butée Grande Exportation, pivots modifiés pour rotule de 30 mm de diamètre, berceau type Grande Exportation, barre anti-roulis de 24 mm de diamètre (série GTI) avec commande et supports adaptés.

L'essieu AR: essieu complet série break Grande Exportation, barre anti-roulis série break ainsi que commande et supports correcteurs.

La suspension AV: sphère de suspension 500 cm³ (pression 75 bars), cylindre de suspension aluminium de 40 mm de diamètre, amortisseurs spécifiques type DS.

La suspension AR: sphère de 690 cm³ série break (pression 35 bars au lieu de 40), cylindre 42,5 mm de diamètre (série break), amortisseurs de série.

Les pneus: AV 205 HR 70 x VS 14, AR 195 HR 70 x VS 14.

Les freins: limiteur arrière (série break).

La pompe Haute Pression: pompe 7 pistons entraînés par flector avec protecteur en tôle Vascoget 20/10 mm d'épaisseur.

La boîte de vitesses: 5 rapports avant + Marche arrière type GTI (renvoi 13 x 62).

Les faisceaux électriques: spécifiques suite aux équipements de super-climatisation, de condamnation électrique des portes, et de commande au pied de l'avertisseur sonore et du signal de détresse.

